

CAMILLE LE MERCIER D'ERM

---

LA QUESTION BRETONNE

---

Les Origines  
du  
Nationalisme breton

*ÉTUDE CRITIQUE*

† †

†

ÉDITION  
DU **PARTI NATIONALISTE BRETON**

---

0 fr. 50

CAMILLE LE MERCIER D'ERM

---

LA QUESTION BRETONNE

---

Les Origines  
du  
Nationalisme breton

*ÉTUDE CRITIQUE*

† †

†

ÉDITION  
DU PARTI NATIONALISTE BRETON

---

0 fr. 50

## OUVRAGES

De Camille **LE MERCIER D'ERM** :

- Le Nationalisme Breton et l'Action Française**, étude : (brochure in-8°, édition du « Parti Nationaliste Breton ») . . . . . 0 fr. 50
- Le Barde Mathaliz (Georges Le Rumeur)**, étude biographique et critique (brochure in-16 illustrée, édition du *Parti Nationaliste Breton*). . . . . 0 fr. 50
- Les Exils**, poèmes, honorés d'une médaille d'argent de l'*Union Régionaliste Bretonne*, préfaces de Charles Le Goffic et Louis Tiercelin (volume in-18, 2<sup>e</sup> édit.; Sansot, édit., 9, rue de l'Eperon, Paris). . . . . 3 fr. 50
- La Muse-aux-Violettes**, poème (in-16, Sansot, éditeur, Paris) . . . . . 1 fr. »

De Georges **LE RUMEUR (Barde MATHALIZ)** :

- Breiz Divarvel (Immortelle Bretagne)**, recueil de Sonnets patriotiques bretons, préface de François Jaffrenou (volume in-16, illustré). . . . . 3 fr. 50

De Louis **N. LE ROUX** :

- Pour le Séparatisme**, essai, précédé du Manifeste du *Parti Nationaliste Breton* (plaquette in-18, édition du *Parti Nationaliste Breton*) . . . . . 1 fr. »

**Breiz Dishual**, organe du *Parti Nationaliste Breton*.

- Cartes postales « **Breiz d'ar Vreiziz** » (*La Bretagne aux Bretons*), dessin du Barde Mathaliz, édition du *Parti Nationaliste Breton*, — le cent . . . . . 2 fr. 50

N. B. — Pour la vente et la propagande des brochures, manifestes, circulaires et cartes postales du Parti Nationaliste Breton, pour les abonnements à Breiz Dishual, et pour toutes communications, s'adresser à M. RONAN DE KERMÉNE, secrétaire général, à Launenan (C.-du-N. — Haute-Bretagne).



## Les Origines du Nationalisme breton.

### LETTRE OUVERTE

au Directeur de " La Pensée Bretonne ".<sup>(1)</sup>



Vous n'ignorez pas, Monsieur, combien peu j'estime l'esprit politique dont vous animez votre journal, moi qui, sur le terrain breton, me flatte de rester en dehors de toute politique, — du moins en dehors de toute politique française, — comme en dehors de tout sectarisme religieux, et qui proteste de toutes mes forces contre les épithètes équivoques de « réactionnaires » et de « cléricaux » dont vous nous accablez à tout propos et hors de propos. Je suis de ceux qui ne conçoivent d'autre politique qu'une *politique bretonne*, et qui

(1) L'étude qu'on va lire a paru dans *La Pensée Bretonne* des 15 janvier et 1<sup>er</sup> février 1914, en réponse aux attaques de ce journal, fondé, en juin 1913, — par M. Yves Le Febvre, l'écrivain morlaisien bien connu, — tout exprès pour combattre les progrès du Nationalisme breton.

considèrent, comme votre ex-collaborateur Ionn Prigent, que la « réaction » et le « cléricisme » n'ont rien à voir avec cette politique nationale, quelles que soient d'ailleurs les préférences religieuses ou sociales de chacun. Vous nous rendrez tout au moins cette justice qu'à *Breiz dishual* nous ne nous sommes jamais écartés de ce principe essentiel et que nous n'avons jamais mêlé la religion ni aucune question inopportune à notre action nationaliste qui se suffit pleinement à elle-même.

Malheureusement, vous n'observez pas, sur ce chapitre, la même tolérance, la même neutralité. *La Pensée bretonne* est un organe de parti. Son esprit, en dépit de l'illusion du titre, me paraît surtout *anti-breton*, et je crains bien que votre publication, tant qu'elle s'en tiendra à cette attitude et à cette méthode, ne demeure chez nous qu'une étrangère campée dans un pays hostile et fort peu disposé à accepter vos doctrines. Ceci revient à dire que nous n'avons pas la même façon d'aimer la Bretagne et de comprendre ses intérêts. Vous avez donc en moi un adversaire résolu, mais sans parti-pris, ami du progrès, de tous les progrès, et nullement « réactionnaire » ni sectaire, un adversaire capable même de rendre hommage à votre clairvoyance particulière.

I

**Régionalisme séparatiste.**

Vous venez, Monsieur d'affirmer cette clairvoyance en soulevant, ou plutôt en arrachant violemment le « masque régionaliste » sous lequel s'abrite, en Bretagne, l'instinct « séparatiste » ou « séparatiste », qui est une des formes de notre nationalisme. Secondé par une équipe audacieuse, sinon bretonne, où je distingue au premier rang M. Georges Husson, Français, vous avez entrepris, après tant d'autres, de démontrer que le Régionalisme « bretonnant » mène logiquement, nécessairement, au Séparatisme, plus ou moins conscient, plus ou moins avoué, et que ces deux doctrines se côtoient fraternellement et très souvent se confondent. C'est exactement mon opinion et je l'ai maintes fois affirmée, non sans provoquer les *haro* ! indignés et peureux des principaux intéressés. Il est bon que vous ayez de nouveau révélé cette vérité en l'étayant de textes indiscutables ; il n'est peut-être pas mauvais non plus que vous ayez démasqué les pusillanimes, les « chèvre-et-chou », et prouvé que le fond de leur âme était pavé du plus pur instinct séparatiste, comme l'enfer du Dante était pavé de bonnes intentions. Cela, nous autres,

Nationalistes, nous le savions depuis longtemps. Vous, Monsieur, vous venez seulement de l'apercevoir et vous en éprouvez quelque consternation, parce que vous êtes tout Français de sympathies comme de culture. Laissez-moi vous rappeler que, bien avant vous, en 1903, de grands journaux blocards comme *Le Matin*, *L'Action*, *La Lanterne*, *Le Radical*, *La Petite République*, suivis de toute la meute hurlante des petits roquets des provinces françaises, avaient mené contre nos aînés la même campagne que vous reprenez aujourd'hui pour votre compte. Nos persécuteurs d'alors en vinrent même jusqu'à demander (sans succès, d'ailleurs) contre les protagonistes du mouvement breton les rigueurs — ou plutôt les honneurs — d'une comparution en Haute-Cour pour crime de lèse-France. Plus tard, en novembre 1909, M. Doumergue, alors ministre de l'Instruction publique de la République Française, répondait à nos députés, chargés de réclamer l'enseignement officiel de la langue bretonne, par un refus formel alléguant que cet enseignement serait « de nature à favoriser, en Bretagne, les tendances séparatistes ». Cette réponse brutale fit quelque bruit à l'époque et provoqua dans *Ar Bobl* une curieuse *Enquête sur le Séparatisme* (Décembre 1909).

Aussi bien, à la vérité, votre tentative

actuelle peut sembler à quelques-uns une manière nouvelle d'enfoncer une porte ouverte, car, depuis longtemps, pour les initiés, et même pour le gouvernement français, ce que vous voulez prouver ne fait plus l'ombre d'un doute. Combien de fois n'ai-je point entendu les principaux militants du pseudo « Régionalisme » breton me faire, d'homme à homme, en des conversations cordiales, cette déclaration dénuée d'artifice : *Eh ! oui, sans « doute, nous sommes tous « séparatistes », « au fond, mais... nous ne pouvons pas « le dire »*. Vous entendez bien : *ils ne peuvent pas le dire*. Et c'est pourquoi, Monsieur, si vous prétendez leur faire avouer la duplicité de leur jeu, si vous vous obstinez à exiger d'eux la déclaration publique de leurs sentiments intimes, vous serez infailliblement déçu : pas plus que nous, vous n'y réussirez. Ils se feront anguilles pour vous échapper. Vous pouvez citer des textes, relever dans le même numéro de tels de leurs journaux des déclarations nettement contradictoires, — généralement loyalistes et françaises, *en français*, mais souvent anti-françaises et séparatistes, *en breton*. Pour le surplus, vous n'obtiendrez rien.

Peut-être, au fond, à bien examiner les choses, ce sont eux qui ont raison et qui sont dans le vrai. Il y a quelque

temps, M. Barrès se félicitait de voir à la tête de la France un gouvernement prétendu démocratique, mais, en fait nettement nationaliste : « Le cabinet « Barthou, nous donne toute satisfaction, « disait-il en substance : il se défend d'être « nationaliste, mais il agit en ministère « nationaliste. Il nous refuse le mot, mais « il nous donne la chose. Que pourrions-  
« nous exiger de mieux ? » L'auteur des *Déracinés* voyait juste, et, ma foi, nous sommes à peu près décidés, nous autres Nationalistes bretons, à suivre cette indication. Qu'importe que les « Régionnalistes » de notre pays répudient le mot « séparatisme » (auquel nous ne tenons pas autrement nous-mêmes), puisqu'ils font acte de séparatistes et que nous nous retrouvons tous, aux jours de péril, du même côté de la barricade. Vous verrez, Monsieur, que leur méthode finira par triompher, et qu'au lieu d'en rester éternellement à notre rude et lourde franchise et de continuer à nous comporter, d'après une expression de M. Thiers, « comme un escadron de Cosaques dans un magasin de porcelaines », nous finirons par adopter la trop habile tactique de nos « Régionnalistes » séparatistes.

### Les vrais coupables.

Maintenant, Monsieur, voulez-vous que nous recherchions ensemble, les responsabilités de ce mouvement nationaliste breton que vous dénoncez à l'opinion française.

J'ai lu vos articles dans *La Pensée bretonne*, *Le Populaire de Brest*, et les réponses de Jaffrennou dans *Ar Bobl*. Je concède qu'à vos accusations précises Jaffrennou n'a rien répondu de positif et qu'il s'est tiré d'affaire « à la Normande », en esquivant le débat, et en vous répondant « Régionnalisme » quand vous lui parliez « Séparatisme ». Ramenons donc la question sur le terrain où vous l'avez placée et où vous entendez qu'elle demeure.

Vous avez très justement observé que « depuis 1793 et la grande Chouannerie « nous n'avons jamais été en présence « d'une entreprise réactionnaire (je proteste encore en passant contre ce mot) « aussi méthodique et aussi vigoureuse.

« Le danger réside dans tout un ensemble d'écrits et de déclarations, consciemment ou inconsciemment imprégnés « de l'esprit séparatiste ou nationaliste ». C'est parfaitement exact, mais, Monsieur, votre plus grand tort, c'est de nier systé-

matiquement, c'est de méconnaître, par un parti-pris inexplicable, la réelle valeur littéraire d'un grand nombre de ces écrits. Votre excuse, je le sais, c'est de les ignorer pour la plupart, mais est-il juste de nier ce qu'on ignore ?

J'en arrive ici à l'essentiel de la discussion. Il est temps de vous faire connaître plus exactement l'ancienneté, le nombre, la qualité et la portée de ces écrits pernicious, pour que vous puissiez mieux analyser la substance explosive qui est en eux. Il est temps de livrer les grands coupables à votre vindicte. Quant à nous, les humbles soldats, je vous conjure, Monsieur le Juge, de nous être indulgent et de ne nous point marchander le bénéfice des circonstances atténuantes. Nous ne sommes pas les pères du nationalisme breton ; nous n'en sommes que les fils, voire même les petits-fils.

Qui donc alors est le plus coupable ? Qui donc est responsable de ce mouvement que vous qualifiez d'« insensé » et de « criminel » ? Pour sauver nos têtes, je vais vous le dire. Pour nous disculper, je vais accuser à mon tour.

Je pourrais vous livrer tout d'abord les noms des Berthou, des Jaffrennou, de vingt autres de qui nous sommes évidemment les disciples directs. Mais non. Ceux-là même ont été formés par des précurseurs qui fu-

rent aussi nos mattres. Ne craignez donc pas de viser plus haut, pour frapper plus juste. Voici les noms des cinq plus grands coupables :

LA VILLEMARQUÉ, BRIZEUX, LUZEL, PITRE-CHEVALIER, LA BORDERIE.

### III

#### Nos grands précurseurs.

A) Possédez-vous, Monsieur, le recueil des *Barzaz-Breiz* de La Villemarqué ? Si vous ne l'avez lu, lisez-le ; si vous l'avez lu, relisez-le et méditez-le. C'est ce livre admirable, paru en 1840, qui a fait presque tout le mal. L'éminent Vincent Audren de Kerdrel ne pensait pas être si bon prophète quand il déclarait : « *M. de La Villemarqué croyait tirer un coup de pistolet ; il a tiré un coup de canon* ». Et l'écho de ce coup de canon, vous le voyez, Monsieur, au lieu de s'éteindre, continue de s'amplifier formidablement (12<sup>e</sup> édition en 1913). Les *Barzaz-Breiz*, c'est le bréviaire du Nationalisme breton (1).

(1) Il faut être aussi étranger à la question et aussi présomptueux que l'est votre collaborateur M. K. (dans *Pensée bretonne* du 1<sup>er</sup> nov.) pour prétendre encore après les recherches décisives de nos critiques sérieux, Luzel, Ernault, Vallée, Loth, que les *Barzaz-Breiz* ne sont que du français traduit en breton. Il est aujourd'hui avéré que c'est, tout au plus, du *brezoneg* arrangé et mis au point. Et cela, en considération du résultat national, est de peu d'importance.

B) Connaissez-vous, Monsieur, *La Bretagne ancienne et moderne* de Pitre-Chevalier, ce remarquable essai historique, paru en 1844, et animé, lui aussi, du plus pur nationalisme breton ?

Permettez-moi de vous citer quelques fragments caractéristiques de sa conclusion :

« Après avoir résisté de toutes ses forces à la France pendant onze siècles, la Bretagne lui prodigue depuis trois autres siècles son sang et son or, ses produits et ses enfants.

« Eh bien ! ce même éloignement qui avait maintenu son indépendance, maintient aujourd'hui sa disgrâce, pour ne pas dire sa misère. Tous ceux qui se sont occupés de notre pays, et ses calamitateurs eux-mêmes, sont ici d'accord avec nous : la monarchie de François I<sup>er</sup>, de Henri IV et de Louis XIV, la République et l'Empire, la Restauration et le gouvernement actuel, (monarchie de Juillet), n'ont rendu à la Bretagne que l'indifférence et l'oubli, en retour de sa nationalité, de ses privilèges et de ses franchises.

« Ces choses ne sont point des mots mais des chiffres... »

L'historien passe alors attentivement en revue les principales villes de Bretagne et constate leur déchéance progressive, due

à la mauvaise volonté des gouvernements français. Aujourd'hui, après presque trois quarts de siècle, la plupart de ces critiques n'ont rien perdu de leur valeur ni de leur actualité. L'infériorité où l'on maintient volontairement la Bretagne, au point de vue tant économique qu'intellectuel, est telle que nous attendons toujours Brest-Transatlantique et l'instauration d'un enseignement bilingue.

Pitre-Chevalier ajoute :

« Si nous avions l'honneur d'être entendu de nos Chambres législatives, où l'on parle tant pour agir si peu, nous dirions : La France, en adoptant la Bretagne, a contracté des engagements qu'elle n'a pas remplis. Bien loin de la traiter en mère, elle l'a traité en **marâtre**. Après s'être approprié son noble héritage, elle lui a refusé sa part des richesses et des douceurs apportées par le travail commun dans la famille. Elle a vu dépérir ses cités et ses ports, ses villes et ses campagnes, sans lui venir en aide ; elle l'a laissée nue et affamée dans son lit de rochers et de bruyères, sans lui donner les moyens d'en tirer une nourriture meilleure que son pain noir, un vêtement plus doux que sa bure et sa toile bise.

« Si la France ne veut pas que cette fille abandonnée se lasse de tant d'in-

« justices, et qu'appelée par ses gémissements, comme dans la ballade du Nord, sa véritable et vieille mère, cette nationalité qui dort aux champs de Saint-Aubin et d'Auray, vienne à son secours en brisant la pierre du tombeau, que la France du XIX<sup>e</sup> siècle paye enfin les dettes de la France de Louis XII; qu'elle n'oublie point que toutes les libertés données par elle à l'Armorique sont loin de valoir celles qu'elle lui a prises; qu'elle imprime à l'agriculture, à l'industrie, au génie breton l'impulsion qu'ils attendent depuis trois siècles! Qu'elle juge par notre histoire passée de ce que peut être notre histoire à venir.

« Au lieu d'envoyer à notre « province » des garnisons qui lui font violence, des instituteurs qui lui prêchent l'inerté, des colporteurs qui la démoralisent, des industriels qui la volent, des fonctionnaires qui se regardent comme pros-crits, — au lieu de s'acharner contre notre vieille langue, nos vieilles croyances, nos vieilles mœurs et nos vieux costumes, — qu'elle sache comprendre que la centralisation n'est pas l'anéantissement; qu'elle se serve de cette langue même pour l'éducation progressive de la Bretagne; qu'elle sache aimer cette variété de l'esprit celtique en face de l'esprit français! »

Voilà ce qu'écrivait Pitre-Chevalier, comme conclusion à son histoire de la *Bretagne ancienne et moderne*. Ainsi, dès 1844, il se trouvait un Breton et des plus notoires, pour proclamer « la vérité à la face du monde » et traiter la France de *marâtre*.

c) Avez-vous jamais, Monsieur, prêté quelque attention à l'œuvre de Brizeux, que d'aucuns affectent de considérer comme négligeable? Entendez-vous chanter dans votre mémoire ce refrain sonore :

Ni zo bepred  
Bretoned  
Bretoned, tud kaled! (1).

Vous rappelez-vous aussi certains proverbes populaires que « le doux Brizeux » aimait à grouper dans son recueil *Furnez-Breiz* :

N'am euz ket aoun rog ar C'Hallaoued :  
Kriz eo va c'halon, va dir lemnet.

Bez a C'Hallaoued pezh a gâro,  
Me na derc'hann ket rog ar maro (2).

Ces dictons, Brizeux en a d'ailleurs cueilli un certain nombre dans les *Barzaz-Breiz*, dont il a traduit en vers français la

(1) « Nous sommes toujours — Bretons, — Les Bretons, race forte. »

(2) « Je n'ai pas peur des Franks : — Dur est mon cœur, tranchant mon acier. »

« Qu'il y ait des Franks par milliers, — Je ne suis pas devant la mort. »

fameuse page du *Combat de Lez-Breiz*, l'une des plus anti-françaises qui soient dans le livre de La Villemarqué :

Il n'eût pas été Breton dans son cœur,  
Qui n'aurait point ri d'un rire vainqueur,

A voir les gazons, en mai reverdis,  
Tout rouges du sang de ces Franks maudits.

Vous citerai-je la célèbre finale de *Marie* où le poète, par une claire allusion, forme pour sa Bretagne et

Pour toute nation un vœu de Liberté,  
et s'écrie magnifiquement :

Oh ! nous ne sommes pas les derniers des Bretons.

En combien de pages de son œuvre, Brizeux n'a-t-il pas maltraité les « Franks » (et vous savez, n'est-ce pas, Monsieur, ce que, pour nous, signifie cet euphémisme : les « Franks ») ! Dans son poème *Les Bretons* ne tend-il pas expressément à exalter notre patriotisme, tantôt en rappelant avec fierté les *Origines bretonnes*, tantôt en présageant, sous forme d'allégorie, des temps héroïques,

Où les lances de frêne aux dards envenimés [nés,  
Se croiseront dans l'air, comme aux jours renom-  
Où sur le Frank barbare elles volaient, pareilles,  
Dans leurs frémisséments, aux rumeurs des abeilles.

Écoutons le poète nous rapporter les sublimes paroles que, dans sa vision, lui adressent les chefs de Clans :

Ne laisse pas mourir ces hauts faits dans les cœurs,  
Et dis que les vaincus souvent furent vainqueurs !

et ce que lui murmurent les Bardes des temps écoulés :

Les échos de nos chants, maintiens-les dans les  
[cœurs,  
Toi qui ne chantes pas seulement les vainqueurs.

C'est bien là, n'est-ce pas, ce qu'a fait Brizeux et cela suffit à sa gloire. S'il vous restait pourtant un doute quant à la nature de ses sentiments intimes, qui se font jour ainsi au travers du fâcheux vernis des idées françaises, voici encore, extraits des *Bretons*, quelques vers non équivoques et propres à vous édifier :

Aux fils des anciens Franks, la Bretagne est rou-  
[verte.  
Bardes et chevaliers, Saints des vieux temps, alerte !  
Arches des ponts, croulez ! Poussez, bois défenseurs,  
Et fermez tout chemin à ces envahisseurs !

Que dites-vous, Monsieur, de ces « fils des anciens Franks », de ces « envahisseurs » ?...

Parlerons-nous encore de *La Fleur d'or* et des *Histoires poétiques* ? Lisons ensemble dans l'épître *Aux Prêtres de Bretagne* :

Le niveau, c'est la mort !... O prêtres d'Armorique,  
Si calmes, mais si fiers, en vos surplis de lin,  
Anne laissa tomber le joug sur la Celtique...  
Sauvez du moins, sauvez la harpe de Merlin.

N'est-il pas bien manifeste, le regret qui s'exprime ici :

Anne laissa tomber le jong sur la Celtique !...

et n'a-t-il pas raison, le poète, de s'écrier :  
Sauvez, du moins, sauvez la harpe de Merlin !

Oui, Monsieur, sauvons la langue bretonne qui est la plus exacte, la plus riche, la plus vraie expression de la « pensée bretonne ». Sauvons-la à tout prix, car c'est elle, comme l'a dit Luzel, qui est « la vie de la Bretagne » :

Rag te, iez koz, eo buhez Breiz !

Voilà donc l'âme de Brizeux, l'âme de son œuvre.

Vous me direz qu'il n'a jamais lancé de manifestes « séparatistes ». D'accord ! mais n'empêche que nous sommes ses fils intellectuels. Quant à la raison de son attitude publique, de son bienveillant opportunisme social, nous la trouvons dans ce fragment des *Ecoliers de Vannes* (*Histoires poétiques*) :

Oh ! si j'avais vécu dans ces âges antiques,  
Lorsque, le fer en main, durant plus de mille ans,  
Tu repoussais l'assaut des Saxons et des Franks,  
Te levant, chaque fois, plus fière et plus hardie,  
Toute rouge de sang et rouge d'incendie,  
O grand Nomenoé, Morvan, rivaux d'Arthur,  
Maniant près de vous la claymore d'azur,  
Quels chants j'aurais jetés dans l'ardente mêlée !  
Toute gloire serait par la nôtre égalée :  
J'ai la corde d'argent et la corde d'airain...  
Mais, il est pour le Barde un maître souverain,

Le temps, qui fait la lyre ou paisible, ou guerrière,  
Et l'orne de lauriers ou de simple bruyère.

Ainsi, Brizeux ne dissimule pas ses préférences, ses amours et ses haines, mais il se résigne à « être de son temps ». Il ne prévoyait pas encore notre renaissance nationale, à laquelle il a si bien contribué.

d) Parmi les contemporains de Brizeux, il convient que je vous signale en passant Mgr Le Joubioux qui, pour être prêtre (donc *ipso facto* « clérical », selon votre expression favorite), n'en était pas moins un excellent Breton. A preuve qu'il publia en 1844, un recueil, malheureusement peu connu, de poésies vannetaises, *Doue ha mem Bro*, dont plusieurs, sans nul doute, vous feraient bondir.

e) J'ai peut-être tort de vous parler d'un prélat, fût-il *in partibus infidelium*. Vous allez encore en tirer des conclusions arbitraires. Aussi, je me hâte de vous présenter un laïc, un vrai laïc : François-Marie Luzel, l'illustre auteur de *Bepred Breizad* (1865). Veuillez lire, dans ce petit volume, des poèmes comme *Eur Gir araog*, *Eum amzer a zo bet*, *Iez koz hon Zado*, *Iez Breiz*, *Ar Brezonek*, etc. Vous aimez les textes, Monsieur, et vous avez raison. Aussi ne puis-je résister au plaisir de vous citer quelques passages caractéristiques de ces pièces :

Pelec'h 'ma 'n amzer-ze ? Pelec'h ema, sionaz !  
Ha ni dle beza holl Saozon pe Gallaoued ?  
N'euz ket a Vreizaded bars en Breiz-Izel c'hoaz,  
Ni, ar mibien hena, marteze, euz ar bed ? (1).

C'est dans ce même poème, *Eur Amzer a zo bet*, que Luzel nous montre la Bretagne endormie d'un profond sommeil, pareil à la mort. Autour de son corps, une bande de « nains répugnants et cruels » (*kornandoned lous ha fall*), dansent de joie une sarabande effrénée. Qui sont-ils ces *Kornandoned* ? Le Barde nous l'apprend bientôt : *Paotred Saoz ha re C'Hall*, c'est-à-dire les éternels oppresseurs de la race bretonne : *les Anglais et les Français*. Oui, Monsieur, vous avez bien lu : ces « nains répugnants et cruels », ce sont *les Français* (le mot y est, en toutes lettres, dans la traduction) :

Mar dishunv, ar paotr-mad (ober rei marteze),  
Neuze he pezo keuz, neuze vo eun dans-all !  
Saozon, c'hui hen goar mad eo pounner he gleze,  
Ha c'hui, ne c'hoarzfet ken er giz-ze, paotred Gall (2).

f) Il me reste à vous dire quelques

(1) « Où donc est-il, ce temps-là ? Où est-il, hélas ! — Faudra-t-il donc que nous devenions tous Anglais ou Français ? — Et n'y aurait-il plus de Bretons en Bretagne, — Nous, les fils aînés, peut-être, du monde. »

(2) « S'il se réveille, le bon gars (le Breton), et il le fera peut-être, — Alors, vous vous repentirez, alors, ce sera une autre danse ! — Anglais, vous savez bien qu'elle est lourde son épée, — Et vous, Français, vous ne rirez pas tant. »

mots de notre historien national, Arthur de la Borderie. Lui non plus, pas plus d'ailleurs que Le Joubioux ou Luzel, n'a jamais fait, que je sache, profession de foi « séparatiste ». Mais, lisez son œuvre énorme ou seulement sa grande *Histoire de Bretagne* (j'entends surtout les premiers volumes, signés de lui seul, animés de son seul patriotisme, et non ceux que M. Barthélemy Pocquet du Haut-Jussé a dû compléter, après la mort du maître), et dites-moi si cette *Histoire* n'est pas faite pour nous fortifier dans nos tendances nationalistes ? Justement, à l'une de vos objections, c'est La Borderie qui va répondre. Sa voix aura sans doute plus d'autorité que la mienne.

Vous écriviez récemment ceci, en réponse à *Ar Bobl* :

« J'affirme bien hautement que, dans « aucune province de France, le Régionalisme et le culte des langues locales « n'ont pris cette forme pervertie et criminelle. Ni le régionalisme de la Provence, cette terre de soleil, ni le régionalisme de la Lorraine, cette terre « d'épreuves, ni le régionalisme de la « Flandre française, cette terre de travail, n'ont conduit les régionalistes « Provençaux, Lorrains ou Flamands à « une gallophobie qui rendrait des points « aux pires injustices allemandes. »

(*Ar Bobl*, 22 Novembre 1913).

Cela est très vrai, Monsieur, mais La Borderie vous répond :

« La Bretagne est mieux qu'une province : elle est un peuple, une nation véritable et une société à part, parfaitement distincte dans ses origines, parfaitement originale dans ses éléments constitutifs.

« Qui donc a jamais songé à saluer nos voisins du nom de « nation angevine », « nation poitevine » ou « nation normande » ? Et, si quelqu'un s'avisait de parler, par exemple, du « peuple manceau » ou du « peuple berrichon », il obtiendrait peut-être du succès, mais ce serait, je crois, un succès d'hilarité.

« C'est que ces populations, ces contrées, n'ont jamais été que des fractions, des membres d'un tout, soit la Gaule, soit la France ; aucune d'entre elles ne possédait le germe d'une originalité nationale ; aucune, en tout cas, n'a développé ce germe de façon à fournir une carrière indépendante, une vie spéciale, autonome, individuelle, assez longue pour constituer l'existence d'un peuple.

« Chez les Bretons, au contraire, nous trouvons les principes de l'originalité nationale... La Bretagne, notre Bretagne, c'est une langue, la langue sacrée des aïeux. La Bretagne, c'est un

« caractère, un caractère national bien tranché, bien trempé ; par là même, c'est un peuple, non pas seulement une province, mais une nation qui a eu son existence propre, originale, indépendante. Et, la Bretagne, c'est aussi une histoire et une poésie, une poésie dans le présent et dans le passé. » (1).

#### IV

### Un Peuple opprimé.

Ainsi, Monsieur, voilà qui explique et justifie pleinement l'attitude des Nationalistes bretons : c'est que nous sommes les héritiers, non seulement de notre Littérature, qui elle-même prend sa source dans les fastes de notre Histoire, mais précisément de toute cette longue et glorieuse Histoire qui figure un perpétuel conflit entre la Bretagne et la France ; nous sommes les héritiers de cette Histoire, précise, tangible, immédiate, et nous ne pouvons que laisser pour compte à votre brillant collaborateur, M. Georges Husson, les considérations millénaires, les spéculations préhistoriques et les arguments occitaniens (passons au déluge !) qu'il

(1) Leçon d'ouverture du Cours d'Histoire de Bretagne, professé à la Faculté des Lettres de Rennes, de 1896 à 1893.

s'est plu à nous opposer (1). Si le « Régionalisme » breton emprunte logiquement, nécessairement « cette forme criminelle et perversie » que vous dénoncez avec tant de vigueur, c'est que notre Patrie représente en France un cas exceptionnel et à peu près unique ; c'est qu'elle possède ce que n'ont point les provinces françaises : une nationalité ; c'est que la Bretagne, — La Borderie vient de vous le dire — n'est pas une province, mais une Nation, — une Nation vaincue et découronnée, si vous le voulez (nous disons, nous, une Nation opprimée), mais une Nation toujours et quand même.

Et c'est pourquoi nous n'éprouvons, en effet, aucune hésitation, aucun scrupule à comparer notre sort à celui de l'Irlande, de la Bohême (2), de la Finlande, de la Pologne... Je vous conseille, Monsieur, de vous procurer l'Almanach de l'Union Régionaliste Bretonne pour 1911. Vous y trouverez, signé de son président, M. de l'Estourbeillon, un admirable plaidoyer pour la Pologne et pour la Bretagne, cette « Pologne de l'Occident », comme l'a appelée un de nos poètes :

(1) Cf. Georges Husson : *A tout Séparatiste ou Séparatissant* (« La Pensée Bretonne », 1<sup>er</sup> octobre 1913).

(2) Cf. *Emzaw ar Bohemia* (Le Réveil de la Bohême), tract de François Vallée.

« A l'heure où tout semble s'effriter  
« pour mourir, où les âmes aveulies ne  
« semblent plus aspirer qu'à toutes les  
« abdications pour être plus sûres de se  
« laisser vivre désormais dans le plus vil  
« et le plus honteux esclavage, il est à  
« l'Est de l'Europe, une race vaillante  
« entre toutes que les persécutions sécu-  
« laires et le démembrement même n'ont  
« point terrassée, et qui, dans un sublime  
« effort, entrevoit déjà les premières  
« lueurs de la résurrection et de la vie.

« L'héroïque exemple que donne en ce  
« moment au monde étonné la vaillante  
« race polonaise est de ceux que peuvent  
« et doivent méditer sans cesse les hom-  
« mes qui ont encore quelque peu au  
« cœur l'amour de la Patrie et la fidélité  
« aux ancêtres. Il constitue aussi un  
« merveilleux enseignement dont devraient  
« profiter tous ceux qu'une injuste oppres-  
« sion vient quotidiennement courber sous  
« la tyrannie des uns et la folie des autres.

**« Quel exemple pour la Bretagne !**

« Dans des circonstances souvent répé-  
« tées ces temps derniers, n'avons-nous  
« pas entendu poser, avec quelque raison,  
« cette question angoissante : « Est-il  
« encore une Bretagne ? »... Des patrio-  
« tes vaillants, à la foi invincible, n'en  
« veulent pas douter et travaillent depuis  
« quelques années, avec une énergie fa-

« rouche, à son réveil et à son relèvement.

« Au nom des aïeux, parents bretons,  
« ne cessez jamais d'enseigner à vos en-  
« fants la langue sacrée de la Patrie et  
« l'amour de nos traditions. Voyez et  
« méditez l'héroïque et sublime exemple  
« de votre sœur la Pologne, et puissiez-  
« vous comprendre que vous devez à votre  
« honneur de conserver au monde une  
« Bretagne intégrale, afin que, s'il se  
« trouve encore des sceptiques osant nous  
« poser cette question ignominieuse : Est-  
« il encore une Bretagne ? il leur soit  
« partout et toujours répondu, à l'instar  
« de la courageuse Pologne : La Bretagne  
« ne veut pas et ne peut pas périr ! Breiz  
« da viroiken ! »

Vous citerai-je encore un article breton plus ancien paru sous le titre *Ar Pologn ha Breiz-Izel* dans *Ar Vro*, d'Août 1905, et où l'auteur, M. Claude Le Prat, établissait également un juste parallèle entre les situations respectives de la Pologne et de la Bretagne. Faut-il vous en traduire le passage final ? Voici :

« Et maintenant, Bretons, pensez-y  
« bien ! Ne trouvez-vous pas une certaine  
« similitude entre le triste sort de la  
« Pologne et le nôtre ? Ne sommes-nous  
« pas broyés aussi sous les pieds des  
« Français ? Une guerre inique est faite  
« à la langue bretonne dans les écoles du

« gouvernement. Les Français n'ont pas  
« assez de mépris pour ceux qui s'expri-  
« ment dans les vieux dialectes des Cel-  
« tes !... Que vaut donc leur français de  
« plus que le breton ? Quel crime notre  
« idiôme a-t-il donc commis ? Pour ap-  
« prendre et pour savoir le français, je  
« ne vois pas qu'il faille mépriser le bre-  
« ton. Dans les grandes écoles, on se sert  
« toujours des langues que l'on connaît  
« pour apprendre celles que l'on ignore.  
« Dans nos campagnes, que voyons-nous ?  
« Pas un seul mot breton ne doit être  
« prononcé à l'école. Malheur à l'enfant  
« qui parle breton ! Il sera cruellement  
« puni. Quelle honte ! »

Tout justement, pour nous permettre de mieux constater l'analogie des procédés d'éducation appliqués en Pologne comme en Bretagne, voici que je retrouve fort à propos l'entrefilet suivant, publié récemment par plusieurs journaux français (*Le Gaulois*, etc.) :

« Il faut aller en Allemagne pour trou-  
« ver des idées originales. Celle que vient  
« d'avoir le sieur Harpein, instituteur à  
« Wujaki, dans la Pologne allemande,  
« est vraiment curieuse. Figurez-vous que  
« cet aimable Teuton a introduit dans son  
« école un genre de punition qui n'est pas  
« banal. Il l'appelle le « Polonais ». Ce  
« « Polonais » est un simple bâton en bois

« dur, bien en main, avec lequel il bat les  
« enfants qui lui sont confiés, dès qu'il  
« les entend parler polonais. Ce magister  
« a fait confectionner deux de ces bâtons,  
« un a la poignée peinte en rouge pour  
« les grands enfants, et l'autre a la poi-  
« gnée peinte en bleu pour les petits en-  
« fants. Lorsqu'un des enfants est battu  
« pour s'être exprimé en polonais, il doit  
« conserver le bâton dans sa poche jusqu'au  
« moment où un autre de ses camarades  
« aura mérité la punition. Le résultat de  
« cette menace a pour but de pousser  
« l'enfant puni à dénoncer un de ses ca-  
« marades pour se débarrasser du bâton.  
« Doux pays ! »

Doux pays ! en effet. Mais est-il vrai-  
ment si nécessaire d'aller en Allemagne  
pour trouver des « idées originales » ?  
Est-ce à dire qu'on n'en ait plus en France ?  
Au contraire ! tout me porte à croire que  
le « Polonais » de Herr Harpein n'est rien  
d'autre qu'un vulgaire plagiat. Cet hono-  
rable pédagogue d'Outre-Rhin a tout sim-  
plement emprunté à ses collègues français  
un système d'éducation primaire (*made  
in France!*), depuis longtemps en vigueur  
en Bretagne : j'ai nommé le « *Symbole* ».  
(Las ! rien n'est nouveau sous le soleil,  
pas même l'éternelle fable de la paille ét  
de la poutre). Vous n'ignorez pas que le  
« *Symbole* » ou la « *Vache* » est un vieux

sabot que l'instituteur français suspend  
avec une ficelle au cou de l'écolier breton  
qui se permet de parler la langue proscrite  
de ses ancêtres. Pour éviter la punition  
sévère que symbolise ce « *Symbole* », le  
délinquant doit épier ses camarades et  
dénoncer le premier qui parlera breton,  
pour lui repasser sa « vache » de « *Sym-  
bole* ». Et ainsi de suite. Celui qui, le soir  
venu, n'a pu réussir à se débarrasser du  
sabot infamant, récolte toutes les puni-  
tions encourues, durant tout le jour, par  
ses détenteurs successifs (1).

Il serait intéressant d'invoquer ici le  
témoignage écrit de quelques hommes  
notoires, comme Pierre Pronost, le re-  
gretté « Barde de Tréfléz », et l'abbé  
Jacques Le Maréchal, « *Blei-Lanvaus* »,  
l'auteur bien connu du fameux *Kousk*,  
*Breiz-Izel*. Ces deux-là, pour ne citer  
qu'eux, issus du vaillant peuple de nos  
campagnes léonaises et vannetaises, l'un  
déjà ancien et aujourd'hui disparu, l'autre  
bien vivant et fort jeune encore, ont sou-  
vent porté dans leur enfance, cette « croix  
d'honneur », le « *Symbole* », et ils n'ont

(1) La loyauté et l'impartialité me font un devoir  
d'ajouter que ce système fut également appliqué  
dans certaines écoles libres. Et ceci n'est pas à  
l'honneur de l'école libre. Cf. Yan Brezal : *L'En-  
seignement libre anti-breton (Breiz Dishual, dé-  
cembre 1912)*.

eu garde de l'oublier. Lisez le poème  
*E Skol va Farrez*, de Pierre Pronost :

Biskoaz n'em euz klemmet o chom e pinijenn  
Da c'houde beza great eur farserez-bennag,  
Lenvet em euz avat o kaout ar « Zimboleñ »  
Evit komz brezounek !... goulenn a rit perag !...

Ra zigoro Sant Per d'in dor ar baradoz :  
M'em euz hen gounezet dre gement a zaelou !  
Med penaoz pardouni d'An Aotrou Skolaer koz  
D'am beza kastizet 'vit komz iez hon Tadou ! (1)

Lisez aussi ces vers de Jacques Le  
Maréchal :

El ma houiet merhat, e ti-skol va farrez,  
E' hès bet a viskoah ur hoan a goh votez,  
Ur goh votez feütet, hanüet er « Symbol ».  
Goah d'er hroëdurig e gonz breton er skol !  
Aben é vé staget er « Symbol » ar é gein,  
Hag, epad en deüéh, e ma ret en dougein.

— Ne hoaret ket, tud vad ! er goh vot, gueharal,  
En des eue d'emb-ni disket konz el er Gall ;  
Chetu perak merhat er gallek, e mem bro,  
E son el ur goh vot skeeit get ur vah ivo (2).

(1) « Je ne me suis jamais plaint de rester en  
« pénitence — Après avoir fait une farce quelcon-  
« que, — Mais j'ai gémé de porter le « Symbole »  
« — Lorsque je parlais breton !... Vous deman-  
« dez pourquoi !

« Que Saint Pierre m'ouvre la porte du paradis :  
« — Je l'ai mérité par tant de larmes ! — Mais  
« comment pardonner au méchant instituteur —  
« De m'avoir châtié pour parler la langue de nos  
« Pères ».

(2) « De tout temps, il y eut, à l'école de ma  
« paroisse, — Un vieux sabot, laid comme la honte,  
« — Un sabot tout fendu qu'on appelle le « Sym-

Mais oui, Monsieur, n'en doutez plus :  
nous sommes un peuple opprimé (Ionn  
Prigent vous l'a démontré avec une cruelle  
éloquence dans *La Pensée Bretonne* du  
1<sup>er</sup> Octobre 1913). Nous sommes un peuple  
opprimé, comme la Pologne, comme la  
Finlande (qui a cependant sa Diète na-  
tionale), plus opprimé même que la  
Bohême, où la langue tchèque a droit de  
cité, que l'Alsace-Lorraine qui, en atten-  
dant mieux, a déjà un statut particulier et  
peut faire entendre ses protestations par  
l'organe de son Parlement, et que l'Irlande  
qui a enfin obtenu le *Home-Rule*, malgré  
l'opposition des Orangistes de l'Ulster dont  
vous imitez en Bretagne la peu patriotique  
attitude.

Nous sommes un peuple opprimé :

1<sup>o</sup> *Parce que, après nous avoir volé  
notre indépendance nationale, on nous a  
également volé nos libertés et franchises  
« provinciales », stipulées et garanties  
par l'acte d'Union de 1532, et qu'on*

« bole ». — Malheur au tout petit qui parle breton  
« en classe ! — Aussitôt, on lui attache le « Sym-  
« bole » au cou, — Et il lui faut le trainer durant  
« tout un long jour.

« Oh ! ne riez pas, bonnes gens ! Jadis ce fut  
« aussi le vieux sabot — Qui nous apprit à parler  
« français ; — C'est probablement pour cela que,  
« chez nous, la langue de France — A les douces  
« sonorités d'un vieux sabot fendu qu'on frapperait  
« avec une trique de bourdaine ».

s'obstine à ne pas vouloir nous restituer au moins ces dernières ;

2° Parce qu'on s'ingénie à détruire systématiquement tout ce qui fait le glorieux particularisme de la Bretagne ;

3° Parce qu'on proscrit injustement la langue bretonne, et qu'on nuit ainsi, non seulement à cette langue qui nous est chère à plus d'un titre, mais encore au développement intellectuel et moral de nos humbles compatriotes.

4° Parce qu'on n'a rien fait ou presque pour le développement économique de la Bretagne.

Je me borne à citer ici nos principaux griefs.

Veillez maintenant considérer que, dans des monarchies impérialistes, comme l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche (sans parler, bien entendu, de Républiques fédérales comme la petite Suisse et les immenses Etats-Unis d'Amérique), les individualités ethniques, les nationalités annexées jouissent aujourd'hui de cette autonomie que la « libre », « égalitaire » et « fraternelle » République française persiste à nous refuser.

Oui, nous sommes *un peuple opprimé*, et les Français sont les seuls à ne pas vouloir s'en rendre compte, parce que précisément ce sont eux qui nous oppriment.

### La Renaissance nationale.

Je crois avoir, dans les pages qui précèdent, clairement établi les responsabilités premières et bien fixé ce que Jaffrenou appellerait « la Genèse d'un mouvement ».

Ainsi, Monsieur, pour anéantir ce mouvement, c'est d'abord toute l'œuvre de nos grands précurseurs, des Brizeux, des La Villemarqué, des Luzel, des Pitre-Chevalier, des La Borderie, que vous devez détruire, extirper, abolir, de telle sorte qu'elle soit désormais, cette œuvre, « comme si elle n'avait jamais été » ; et c'est ensuite, ainsi que vous le disiez, « tout un ensemble d'écrits plus récents consciemment ou inconsciemment imprégnés de « l'esprit séparatiste ou nationaliste », qu'il vous faudrait réduire en cendres, avec la quasi-certitude de voir bientôt une nouvelle littérature nationale, plus puissante, plus agissante que l'ancienne, ressurgir de cet *autodafé*, comme ressuscitait de ses cendres fécondes l'immortel Phénix de la fable.

J'avais entrepris de dresser, pour les lecteurs de *La Pensée Bretonne*, un répertoire méthodique de ces écrits redoutables, afin de convaincre les plus sceptiques de

l'importance et de la vitalité de notre mouvement, et de leur démontrer qu'il s'agit ici, non pas de quelques obscurs pamphlets, œuvres de jeunes insensés ou de mauvais plaisants, mais, à la vérité, de toute une bibliothèque, aux rayons déjà bien garnis. J'avais noté une cinquantaine d'ouvrages de poésie et de prose, en breton et en français, (recueils de vers, romans, contes et nouvelles, drames et comédies, essais littéraires ou politiques, recueils d'articles, etc.), sans compter, bien entendu, tout ce qui a été imprimé isolément, soit dans les journaux et revues de Bretagne, soit sur feuilles volantes. Cependant, je renonce, pour aujourd'hui, à publier cette liste qui resterait forcément incomplète et ne ferait que prolonger sans grande utilité cette étude déjà trop longue.

J'espère m'être montré assez loyal, au cours de la discussion, pour que mes adversaires veuillent bien me faire confiance sur ce point, sachant d'ailleurs, que je suis disposé à leur soumettre ultérieurement toutes les « pièces à conviction » que je tiens en réserve.

Quelques-uns m'objecteront sans doute que cette littérature nouvelle se compose en grande partie d'œuvres de poésie plus ou moins « bardique », et que la poésie, à notre époque de réalités positives, « ne rime plus à rien ». Quelle erreur !... Une

poésie animée d'un tel souffle national porte en elle une incomparable puissance d'expansion et de persuasion. Elle est — en agissant sur une élite qui agit à son tour sur la masse par la parole et par le journal, — un parfait instrument de propagande, et déjà les résultats en témoignent.

Laissez-moi, maintenant, Monsieur, vous poser cette simple question : Soupçonnez-vous que le mal fut aussi enraciné et le péril si menaçant ? Vous sentez-vous de taille à enrayer ce mouvement, à extirper ce cancer, à conjurer ce péril ? Aurez-vous le courage et la force de vouloir l'irréparable perte de ce qui constitue la meilleure part, peut-être, du glorieux patrimoine intellectuel de la Bretagne ? Et serait-il au pouvoir d'un homme, quels que soient sa hardiesse et son talent, de mener au but une entreprise qui vaut à la France elle-même un perpétuel échec, — d'effacer en un moment l'œuvre de tant d'années, de tant de siècles, — d'abolir, d'un mot ou d'un trait de plume, toute l'histoire d'une nation héroïque et toute cette prodigieuse littérature qui couronne sa Renaissance ?

Enfin, pourriez-vous encore, de bonne foi, ayant lu (dans le texte même, si c'est possible) les œuvres bretonnes d'un Luzel, d'un Berthou, d'un Le Garrec, d'un Jaf-

frennou, d'un Cuillandre, parler encore de « *propagande bretonnante, lourde et médiocre, souvent vile, sans art et sans valeur* » ?

Pour moi, je vous le déclare sans fanterie, — moi, Haut-Breton qui suis et demeure le prisonnier résigné de ma culture dite « classique », moi écrivain de langue française parce que la langue française est, hélas ! la seule qu'on ait pris soin de m'enseigner à fond, le seul instrument bien trempé qu'on ait mis entre mes mains ; moi, qui cependant ai poussé assez avant l'étude du breton pour en comprendre la valeur et l'utilité, pour en apprécier toute la puissance, toute la grâce, toute la variété, toute la richesse, — en vérité, je vous le dis, je donnerais volontiers la moitié de toute la littérature française, ancienne et moderne, pour seulement cette glorieuse floraison bretonne (entendez bien : de langue bretonne), semée, surgie, épanouie en moins d'un siècle, et qui, aujourd'hui, sous la protection du vieux chêne celtique, que domine le vaste éploiement de la bannière herminée, pousse haut et dru, malgré l'étouffement des ronces accumulées, l'effort libérateur des sèves nationales.

CAMILLE LE MERCIER D'ERM.

(Janvier 1914).

QUIMPER

IMPRIMERIE A. JAOUEN. -- M<sup>MES</sup> CHAVET ET BARGAIN, SUCESSEURS

1914